



ANIMATION NATURA 2000
VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER
18-58
RAPPORT D'ACTIVITE 04/2017-03/2018

Des actions réalisées avec le soutien de:

Mars 2018



Tables des matières

1. Sensibilisation, communication	3
2. Veille, conseil, appui technique	5
3. Articulation avec les politiques publiques	6
4. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	7
4.1. Pastoralisme ligérien	7
4.2. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.....	8
4.3. Contrats et Chartes Natura 2000	10
5. Évaluation et amélioration du dispositif	11
6. Gestion administrative et financière	13

1. Sensibilisation, communication

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gazette Natura 2000	Diffusion du 5 ^{ème} numéro de la Gazette avec un dossier consacré aux deux espèces de Sterne présentes sur les sites Natura 2000 et à la préservation de leurs sites de reproduction. Afin d'en optimiser la diffusion, un envoi papier a été effectué aux membres du comité de pilotage (copil). Ces derniers ont également eu la possibilité d'en récupérer plusieurs exemplaires pour diffusion dans des lieux de leur connaissance (mairies, offices de tourisme, etc)	CEN C	2	2.32	Nombre d'exemplaires diffusés par les membres du copil : 105 Nombre de membres du copil ayant diffusés des exemplaires : 3 Nombre de lieux de diffusion : 7	Rédaction et diffusion du numéro 6.
		CEN B	10	0		
Site internet	Les problèmes d'affichages en page d'accueil demeurant, aucune actualité n'a été rédigée. Le site reste cependant complet par ailleurs pour tout visiteur qui recherche des informations sur les sites Natura 2000.	CEN C	1,5	0	-	Evolution vers une page ou un site internet dédié aux sites Natura 2000 sur la Loire et l'Allier. Ces éléments se trouveront au sein du site internet du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire. En attendant le site actuel pourra être mis à jour avec l'intégration des rapports des études scientifiques réalisées sur les sites.
Réunion auprès des élus	Des élus de la commune de Cours-les-Barres ont été rencontrés (15/05/2017), notamment pour discuter de la gestion de la partie du territoire communal située au sein des sites Natura 2000.	CEN C	1.5	1.75	Nombre de collectivités rencontrées (maire, conseil municipal ou pays) : 1	Poursuite de la disponibilité et des échanges auprès des élus des sites Natura 2000. Une attention particulière pourra être portée aux pays et communautés de communes qui ont été peu rencontrés dans le cadre de l'animation et qui peuvent porter par ailleurs des actions favorables aux milieux naturels via les différentes politiques qu'ils sont amenés à mettre en place.
Réunions publiques thématiques	La présidente et un membre de l'association Loire Vivante ont été rencontrés avec la DDT58 (02/03/2018) pour discuter de leur implication dans la préservation des sites Natura 2000 et de l'avenir du programme.	CEN C	1.5	2.59	Nombre d'acteurs rencontrés : 1	Poursuite des rencontres d'acteurs des sites Natura 2000 selon les opportunités et en axant la communication vers les acteurs économiques, notamment ceux du tourisme tels que loueurs de canoë, marinières de Loire ou pêcheurs professionnels. Cette action figurant également dans le plan de gestion de la Réserve naturelle du Val de Loire, elle sera conduite conjointement et débutera au cours de l'année 2018.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2017-2018

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

<p>Communication régulière auprès de la presse</p>	<p>Les actions réalisées dans le cadre de l'animation Natura 2000 n'ont pas fait l'objet d'une couverture par la presse, cependant des informations et une assistance ont été fournies à la ville de Nevers pour la rédaction d'un article paru dans le magazine <i>Nevers ça me botte !</i> de mai / juin 2017. Par ailleurs l'exposition itinérante <i>Natura 2000 Loire</i> a été prêtée à la commune de Boulleret qui l'a présentée dans son centre culturel pendant 3 jours dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.</p>	<p>CEN C</p>	<p>1</p>	<p>0.71</p>	<p>Nombre d'événements ayant fait l'objet d'une communication auprès de la presse : 0 ; Nombre d'articles recensés parus dans la presse : 1</p>	<p>Communication auprès de la presse lors d'événements marquants. Suivant la demande de la DREAL Bourgogne Franche-Comté il est possible qu'un article sur les sites paraisse dans l'un des prochains numéros du périodique Bourgogne Nature.</p>
<p>Autre action : suivi de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) Sternes</p>	<p>Pour cette seconde année, 5 sites de reproduction ont fait l'objet d'une application de l'APPB avec la particularité qu'ils ont été mis en place en deux temps du fait de sites occupés plus tardivement. Comme l'année passée, cette action n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des acteurs locaux engagés dans les différentes étapes de sa mise en œuvre. Des documents de communication (affiche et flyers) ont également été diffusés pour sensibiliser le public sur la nécessité de préserver ces espèces.</p>	<p>CEN C</p>	<p>2.5</p>	<p>2.57</p>	<p>Nombre de sites de reproduction protégés par l'arrêté : 5</p>	<p>Mise en œuvre des actions inhérentes à l'application de l'APPB en 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartographie des résultats des prospections, - concertation auprès des usagers sur les sites de reproduction inclus dans l'APPB, - participation et planification de la pose et dépose des panneaux en lien avec les bénévoles impliqués, - participation aux réunions du groupe thématique, - recherche de nouveaux membres au groupe thématique et d'acteurs susceptibles de participer à la pose et dépose des panneaux. - Analyse des actions pouvant être mis en place pour réduire le dérangement sur les espèces nicheuses.

2. Veille, conseil, appui technique

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Veille générale des projets tout au long de l'année	L'accompagnement et la disponibilité auprès des porteurs de projets soumis à évaluation d'incidence ont continué selon les demandes des différents acteurs et des sollicitations des services de l'État. Un appui technique a également pu être fourni aux administrations, à leur demande, lors de l'instruction des dossiers.	CEN C	5	3.36		
Appui technique aux administrations lors de l'instruction des dossiers tout au long de l'année	La tendance à l'augmentation du nombre de projet suivi observée au cours des deux précédentes tranches de l'animation s'est infléchie en 2017-2018 puisque le nombre de projets suivis soumis à évaluation des incidences est de 17 (contre 28 en 2016-2017 et 27 en 2015-2016). Pour expliquer cette situation, on peut supposer que cette période a vu un nombre moins importants de projets sur les sites par rapport aux précédentes. Le temps consacré aux différents projets reste variable et dépendant de leur ampleur, impact potentiel et des besoins d'accompagnement du porteur de projet. Ainsi, le suivi d'un important projet de retournement de prairies dans une zone à fort enjeux a, cette année encore, nécessité un suivi important.	CEN C	5	10.32	Nombre de projets suivis ou réponses aux sollicitations des services instructeurs : 17	Poursuite de la communication sur le dispositif d'évaluation d'incidence, du suivi des projets et de la disponibilité auprès des services instructeurs et porteurs de projets.

3. Articulation avec les politiques publiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Participation aux réunions diverses (ONF, CRPF, DREAL, DDT, Agence de l'Eau...)	En fonction des demandes des différents acteurs et dans le cadre du partenariat étroit avec les services de l'État, plusieurs projets ont été suivis, qu'il s'agisse de fournir des informations aux services instructeurs, de procéder à un accompagnement en amont des porteurs de projets ou de participer à des réunions sur des plans ou programmes pouvant concerner les sites Natura 2000. L'objectif étant d'assurer la cohérence des projets et programmes avec la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000. Ainsi peuvent être cités comme exemples : les réunions liées l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur la communauté de commune des Trois Provinces, les réunions du comité de pilotage qui suit l'élaboration de la Stratégie Départementale de la Biodiversité dans la Nièvre (portée par le Conseil départemental de la Nièvre) ou encore la réponse aux questions d'un propriétaire souhaitant effectuer un débroussaillage au sein d'une parcelle de prairie.	CEN C	4	7.49	Nombre de projets suivis / réponses à sollicitations des services instructeurs / participation à des réunions sur des programmes, plans ou projets : 9	Poursuite du suivi des projets, plans et programmes et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000. <i>L'expertise scientifique du Cen B n'a pas été requise au cours de la tranche d'animation pour cette action, aussi le temps initialement prévu n'a pas été consommé.</i>
		CEN B	1	0		

4. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

4.1. Pastoralisme ligérien

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Pastoralisme ligérien	<p>Le suivi du pastoralisme sur les sites Natura 2000 s'est poursuivi au cours de la période 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Divers échanges avec le responsable du collectif Past'Horizons, Bernard Girard, sur les évolutions et projets que porte ce dernier, - Points techniques annuels avec l'éleveur pâturant sur le périmètre de la Réserve naturelle du Val de Loire, Bernard Girard, en lien avec le personnel affecté à cette mission (10/04/2017, 27/03/2017), - Points techniques avec Mylène Perelli, éleveuse en cours de formation au sein de l'espace test de Past'Horizons et d'installation sur les zones pâturables autour de Nevers et du Bec d'Allier (27/06/2017, 21/03/2018). Dans un souci de pérennisation de l'activité pastorale sur les sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier, une attention particulière est portée à son accompagnement, - Etude des potentialités pastorale de parcelles appartenant à Emmaüs à Neuvy-sur-Loire, échanges avec la structure et mise en relation avec l'éleveuse, Elise Colas, qui fait pâturer son troupeau sur la partie nord des sites Natura 2000 (31/05/2017, 11/07/2017, 04/08/2017), - Etude des potentialités pastorales sur le sentier du Ver-Vert à Nevers dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (19/03/2018). 	CEN C	8	6.48	<p>Nombre de réunions/rencontres : 8 Nombre de sites ayant bénéficié d'un suivi technique : 2</p>	<p>Poursuite de l'accompagnement des éleveurs qui pratiquent le pastoralisme sur les sites Natura 2000 via le soutien à l'installation de Mylène Perelli, la recherche d'un site d'agnelage pour Bernard Girard du fait de la perte du site utilisé actuellement, en lien avec les équipes de la Réserve naturelle du Val de Loire. Un accompagnement sera également fourni pour les engagements en MAEC et au collectif Past'Horizons pour suivre son évolution. Si de nouveaux éleveurs venaient ainsi à intégrer le collectif et à pâturer sur les sites Natura 2000 ils pourront également bénéficier d'un accompagnement</p> <p>Par ailleurs, plusieurs exploitants du site pratiquant de longue date un pâturage extensif (souvent bovin) sur les bords de Loire et d'Allier pourraient être intégrés à Pasto'Loire.</p> <p>Participation à la vie du programme Pasto'Loire via la participation aux copil, comités techniques et à la construction de nouveaux outils.</p> <p><i>L'action du CEN B n'a pu être réalisée en totalité dans la mesure où le poste d'animateur Natura 2000 de la Vallée de la Loire et de l'Allier était vacant.</i></p>
		CEN B	7	3		

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2017-2018

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

4.2. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Démarchage des contractants	<p><u>Campagne 2015</u> L'instruction des dossiers et les paiements ont été réalisés. Dans ce cadre des échanges réguliers ont eu lieu avec le Service économie agricole de la DDT18, notamment via une rencontre (5/04/2017). La DDT58 a également été rencontrée (16/02/2018). Finalement la totalité des demandes déposées en 2015 et non désengagées ont pu être honorées.</p> <p><u>Campagne 2016</u> L'instruction par les DDT et le paiement des compensations financière aura lieu à la suite de celle de 2015. Les échanges déjà cités avec la DDT18 ont également permis de faire le point sur les demandes d'engagements et d'enlever des estimatifs les reports 2015 qui ne seront finalement pas nécessaires.</p> <p><u>Campagne 2017</u> Au moment du dépôt du projet MAEC pour la campagne 2017, plusieurs constats ont été faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes 2015 et 2016 qui n'étaient pas encore instruites, - Contextes financiers incertains en régions Centre – Val de Loire et Bourgogne, - Sur les sites Natura 2000 Loire/Allier l'ensemble des exploitants déjà engagés précédemment en MAEC ont été recontactés en 2015 et 2016 et de nouveaux exploitants ont également souhaité s'engager dans la démarche. <p>Ces éléments impliquent la nécessité, pour voir de nouveaux exploitants s'engager, de faire un bilan des surfaces contractualisables mais non engagées et de lancer des démarches envers leurs exploitants dans un contexte très incertain. Aussi il a été décidé pour la campagne 2017, de ne pas réaliser de prospection, mais d'ouvrir tout de même le territoire pour permettre de répondre à d'éventuelles demandes. Ainsi deux exploitants ont fait part de leur intérêt, un dans la Nièvre où la démarche n'a finalement pas aboutit et un dans le Cher où une demande a finalement été déposée.</p>	CEN C	5	6.24		<p>Accompagnement pour la finalisation des campagnes 2016 et 2017 avec l'instruction des dossiers par les services Economie agricole des DDT.</p> <p>Au vu des contextes budgétaires et de l'état d'avancement de la contractualisation sur les sites Natura 2000 il a été décidé de ne pas déposer de projet en 2018 et donc de ne pas ouvrir le territoire à la contractualisation. Une réunion du groupe de travail technique aura lieu pour déterminer s'il est pertinent d'ouvrir les territoires à la contractualisation en 2019.</p> <p>Cependant le contexte rendu plus favorable par l'instruction des dossiers et le début de paiements des compensations financières devrait permettre prochainement de mettre en place avec les exploitants engagés des actions d'accompagnement. Ces dernières pourraient, par exemple, prendre la forme de réunions d'étapes pour suivre la mise en œuvre des cahiers des charges ou de sessions sur le terrain. Un groupe de travail avec les exploitants pourrait également être monté pour réfléchir à la fois à des actions en parallèle des MAEC (par exemple : affiche de sensibilisation du public sur les parcelles engagés) et poser les bases de travail pour la programmation 2020-2025.</p> <p><i>L'action du CEN B n'a pu être réalisée en totalité dans la mesure où le poste d'animateur Natura 2000 de la Vallée de la Loire et de l'Allier était vacant. 6 jours dédié à cette mesure ont été reportés sur la mesure « Evaluation de la mise en œuvre des docobs »</i></p>
			CEN B	20	0	<p><u>2017</u> Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC localisée /surface estimée – Cher : 1 / 16.9 ha ; Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC système / surface estimée – Cher : 0 ; Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC localisée /surface estimée – Nièvre : 0; Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC système / surface estimée – Nièvre : 0</p>
Diagnostiques des exploitations	<p><u>Campagne 2017</u> Seules les parcelles qui ont fait l'objet d'une demande d'engagement en MAEC localisée en 2017 ont été diagnostiquées cette année.</p>	CEN B	15	4	Surface totale diagnostiquée en 2017 : 16.9 ha	Les MAEC n'étant pas ouvertes à la contractualisation sur le territoire en 2018, aucun diagnostic ne sera réalisé pendant cette tranche de l'animation. Des plans de gestion pastoraux

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2017-2018

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

	Par ailleurs deux plans de gestion pastoraux ont été actualisés dans le cadre d'une reprise d'exploitation (départ à la retraite de l'exploitant) et du changement du troupeau pâturant les parcelles concernées.					pourront éventuellement être actualisés en fonction des besoins et demandes des exploitants engagés en MAEC. <i>L'action du CEN B n'a pu être réalisée en totalité dans la mesure où le poste d'animateur Natura 2000 de la Vallée de la Loire et de l'Allier était vacant.</i>
Montage administratif des dossiers et assistance aux agriculteurs	Les contextes de 2015, 2016 et 2017 ont induit une forte demande des exploitants pour obtenir des informations (principalement sur l'instruction des dossiers, contexte budgétaire, acceptation ou non des demandes, etc), traduisant ainsi l'incertitude liée aux modalités budgétaires et de mise en œuvre des PAEC, ainsi que les difficultés qui en découlent pour les exploitants souhaitant s'investir dans la démarche.	CEN C	3	4.05	-	Continuer de répondre le plus précisément possible aux demandes. Les instructions 2015 sont maintenant achevées, celles de 2016 et 2017 devraient avoir lieu prochainement.
		CEN B	2	2		
Bilan et évaluation globale	L'instruction des dossiers 2015, 2016 et 2017 n'étant pas encore achevée, il n'a pas été possible de réaliser ce bilan tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Seul un point sur les estimatifs d'engagements (surfaces et mesures) sur les sites dont il est gestionnaire a été fait par le conservatoire Centre Val de Loire à la demande du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.	CEN C	1	0.37		Cette action, qui n'a pu se réaliser mais est néanmoins indispensable pour servir de base de travail pour la prochaine programmation 2020-2025, a été reportée pour la tranche d'animation 2019-2020 où les instructions des dossiers devraient être achevées.

4.3. Contrats et Chartes Natura 2000

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Montage de contrats et charte en prenant en compte la spécificité du domaine public fluvial	<p><u>Contrats</u> Sur les différents projets de contrats mise en évidence au cours de la précédente tranche d'animation, deux sont en cours de montage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentier du Ver-Vert (Nevers) : la notice de gestion a été réalisée, mettant en évidence deux modes d'entretien possibles des pelouses présentes sur le site, soit une gestion mécanique, soit la mise en place du pastoralisme avec un broyage mécanique des refus. Ces deux propositions vont faire l'objet d'une estimation financière plus pointue qui permettra aux élus de la commune de choisir le mode d'entretien qui leur convient en prenant en compte que la gestion pastorale n'est financée qu'à 80% lorsque le contrat est porté par une collectivité, - Ile du Bar de la Plage (La Charité-sur-Loire) : également située au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Une réunion avec la commune (25/07/2017) a permis de poser les bases de la construction du contrat suivie d'un passage sur site pour mettre en évidence les possibilités de gestion. Le contrat comportera donc des actions de restauration des pelouses nécessaire sur certains secteurs et financées à 80%. Cette restauration aura lieu en première année et sera couplée à une reprise de l'entretien des milieux ouverts (pelouses) qui sera finançable à 100%. Sur cette base, un estimatif financier précis doit être réalisé et fourni à la commune. 	CEN C	19	11,98	Contrats en cours de montage : 2	<p><u>Contrats</u> Poursuite, finalisation et dépôt des contrats portés par les communes de Nevers et La Charité-sur-Loire. Une fois ces deux contrats déposés, d'autres projets pourront être accompagnés.</p> <p><u>Charte</u> Absence d'animation active du dispositif auprès des propriétaires privés, mais réponse à toute demande d'information à ce sujet. Le Charte, qui reste un outil opérationnel malgré le contexte, pourra être présentée aux communes des sites Natura 2000.</p>
	<p><u>Charte</u> Conformément à la demande liée à la diminution du remboursement par l'État de la part communale de la TFNB, il n'a pas été réalisé de démarchage actif de nouveaux contractants à la Charte et aucune demande d'informations n'a été émise à ce sujet.</p>	CEN B	17	13,5		

5. Évaluation et amélioration du dispositif

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence	La rédaction du rapport annuel d'activité fait le point sur les actions menées et sur la mise en œuvre des mesures des docobs à travers les différentes actions décrites. L'analyse peut également permettre de réajuster l'animation pour optimiser la mise en œuvre des mesures, voire, si cela s'avère nécessaire, d'aboutir à des propositions de modification des docobs. Le rapport triennal fait enfin le bilan des trois dernières années d'animation avant d'entamer la nouvelle programmation sur 3 ans.	CEN C	4	0	-	Rédaction d'un rapport d'activité pour la prochaine tranche 2018-2019 d'animation.
Evaluation de la mise en œuvre des docobs / Réactualisation des docobs	<p><u>Evaluation de la mise en œuvre des docobs</u> Cette mission de grande ampleur s'est poursuivie en parallèle de l'animation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la rédaction des fiches, - Evaluation des objectifs en cours, - Analyse et présentation aux membres du copil de la consultation à laquelle ils ont participé. Intégration de l'analyse dans le rapport final. - Poursuite de la rédaction du rapport final. 	CEN C	40	25.31	-	Poursuite de l'évaluation de la mise en œuvre puis réactualisation des docobs. Cette dernière action est prévue sur les tranches 2018-2019 et 2019-2020 de l'animation.
	<p><u>Réactualisation des docobs :</u> Mission également de grande ampleur, elle ne pourra débiter qu'au terme de l'évaluation de la mise en œuvre des docobs. Cependant une réflexion sur les périmètres des zones spéciales de conservation (ZSC), désignées au titre de la directive « Habitats, faune, flore », a été réalisée dans le cadre de leur fusion (celle-ci devant avoir lieu dans un souci de simplification des zonages). Elle a abouti à la proposition aux membres du copil de voir le périmètre en ZSC s'étendre pour rejoindre celui de la zone de protection spéciale (ZPS) désignée au titre de la directive « Oiseaux ». Cette proposition a été validée et la DREAL Bourgogne Franche Comté réalise actuellement la consultation nécessaire pour qu'elle soit entérinée.</p>	CEN B	40	6		

<p>Études complémentaires et amélioration du docob</p>	<p>Les libellules gomphidés sont des espèces qui affectionnent particulièrement les eaux courantes à fond meuble. La Loire constitue un bastion pour deux espèces d'entre elles : le Gomphe serpentín et le Gomphe à pattes jaunes. L'étude menée sur la RNVL lors du deuxième plan de gestion a mis en évidence une très forte présence du Gomphe serpentín et du Gomphe à pattes jaunes, et une beaucoup plus faible présence du Gomphe à pinces, et un gradient semble se dessiner à l'échelle de la Loire entre ces trois gomphes : la densité de Gomphe serpentín décroît d'amont en aval, celle du Gomphe à pattes jaunes d'aval en amont et celle du Gomphe à pince semble homogène sur l'ensemble du cours d'eau. Par ailleurs, le Gomphe serpentín, selon sa carte de répartition en France est plus rare que le Gomphe à pinces. Il apprécie particulièrement les eaux courantes à fond sableux, ce qui le lie à l'activité de la dynamique fluviale et à sa capacité à remobiliser son lit pour lui offrir des zones de vie larvaire. A ce titre, il peut donc servir d'indicateur de suivi dans le cadre des docobs.</p>	<p>CEN B</p>	<p>16</p>	<p>0</p>	<p>Nombre d'études réalisées : 0</p>	<p>Afin d'améliorer nos connaissances sur les Gomphes d'intérêt communautaire relativement lacunaires selon les Docobs, une étude de ces espèces sur l'ensemble de l'axe Loire-Allier était programmée sur la tranche d'animation. Faute de moyens humains, cette étude doit cependant être reportée au marché suivant. Cette tranche a permis la mise en place d'un protocole.</p>
--	--	--------------	-----------	----------	--------------------------------------	---

6. Gestion administrative et financière

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gestion financière	L'action 2016-2017 s'est principalement orientée vers des actions déjà financées dans le cadre de l'animation Natura 2000. Il n'y a donc eu que très peu de recherche financière en parallèle. Cependant différents programmes de financement sur la base de candidatures ont été suivi pour déterminer s'ils pouvaient financer des actions des docobs.	CEN C	3	1.14	-	Si nécessaire, recherche financière pour mettre en place des actions du docob qui ne seraient pas finançables via Natura 2000.
Assistance à l'organisation du Copil	Le comité de pilotage s'est réuni le 29 juin 2017 à Fourchambault. Son organisation a été réalisée en lien avec les services de l'État. Il a fait le bilan des actions menées au cours de la période 2016-2017 et de celles prévues pour 2017-2018 et a vu l'approfondissement de plusieurs points : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet de contrat Natura 2000 porté par la commune de Nevers via l'intervention de Mr Chambenois, - Présentation de l'étude sur l'état de conservation des forêts alluviales et de ses résultats, - Point d'étape sur l'évaluation de la mise en œuvre des docobs avec un focus sur la consultation des membres du copil, - Proposition d'évolution des périmètres des zones spéciales de conservation dans le cadre de leur fusion. 	CEN C	2	6	Nombre de participants au comité de pilotage : 40 ; Nombre de structures représentées : 40	Prochain rassemblement du comité de pilotage prévu en juin 2018. La forme prise aux trois précédents copil sera conservée avec l'approfondissement de plusieurs thématiques et l'intervention d'acteurs du territoire impliqués dans la préservation des habitats et des espèces. <i>L'action du CEN B n'a pu être réalisée dans la mesure où le poste d'animateur Natura 2000 de la Vallée de la Loire et de l'Allier était vacant.</i>
		CEN B	1	0		
Suivi de la conduite de l'animation	Le bilan annuel d'activité est rédigé pour la période d'animation 2017-2018, il reprend les temps réalisés pour chacune des missions. Au terme des trois années de programmation de l'animation, un rapport triennal en est rédigé et fait le bilan des actions mises en œuvre. Il n'y a pas eu d'avancée dans le remplissage de SUDOCO au cours de la période 2017-2018. L'animation conjointe d'un ensemble de 5 sites Natura 2000 constitue cependant une difficulté dans la cohérence du remplissage de SUDOCO.	CEN C	8	5.86	Nombre de rapports rédigés : 2	Rédaction du rapport annuel d'activité 2018-2019 en mars et/ou avril 2019. SUDOCO étant remplacé par SIN2, la structure animatrice participera aux formations pour prendre en main ce nouveau logiciel et y renseigner par la suite les actions mises en place dans le cadre de l'animation Natura 2000. <i>L'action du CEN B n'a pu être totalement réalisée dans la mesure où le poste d'animateur Natura 2000 de la Vallée de la Loire et de l'Allier était vacant.</i>
		CENB	4	2		
Relation avec les services de l'État	Des échanges réguliers ont lieu avec les services de l'État, maître d'ouvrage de l'animation. Cette mission implique également la participation à plusieurs journées d'échanges entre animateurs Natura 2000 : <ul style="list-style-type: none"> - Comité départemental Natura 2000 organisé par la DDT 58 (15/03/2018), - Journée des animateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Centre-Val de Loire (20/03/2018). 	CEN C	4	2.95	Nombre de participation à des journées d'échanges : 2	Poursuite du partenariat avec les services de l'État. Participation aux journées d'échanges organisées par les DREAL Bourgogne Franche-Comté et Centre-Val de Loire, ainsi qu'à des journées d'échanges techniques selon les thématiques abordées et leur corrélation avec les actions des docobs.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2017-2018

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

